

## DAIKIN PRET POUR LE FUTUR



Spécialisé dans la fabrication de solutions haut de gamme de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et de réfrigération fonctionnant aux énergies renouvelables, le groupe DAIKIN Industries Ltd intervient sur les marchés du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie.

**Le groupe, d'origine japonaise, vient de fêter ses 90 ans et se classe au 1<sup>er</sup> rang du marché mondial du génie climatique.** C'est sur son ambitieuse politique d'innovation et sur la fiabilité de ses solutions que DAIKIN s'est construit une solide réputation d'entreprise pionnière, en avance sur son marché. Acteur expérimenté, DAIKIN donne le rythme de l'innovation technologique.

Sa filiale Daikin France, dirigée par M. Hiroshi YOGO, dévoile aujourd'hui sa nouvelle stratégie pour devenir leader sur tous ses marchés et rester l'entité N°1 de DAIKIN Europe.

## A. Un acteur mondial et européen de premier ordre

### 1. Neuf décennies au service de la construction du marché mondial du génie climatique

DAIKIN, dont le nom signifie « industrie en or » en japonais, a été créé en 1924, à Osaka, au Japon, siège de sa maison mère.

DAIKIN bénéficie d'un vaste maillage géographique sur le plan mondial au travers d'un réseau conséquent de représentations commerciales et d'usines de production. Le groupe emploie plus de 56 240 personnes à travers le monde et est présent dans plus de 90 pays. DAIKIN Industries Ltd, coté à la bourse japonaise, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 13.306 milliards d'euros l'année passée à fin mars 2013.

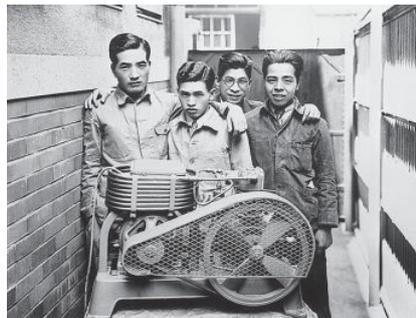
La singularité du groupe dans son univers repose sur une pratique industrielle unique : celle de produire l'ensemble des composants de ses solutions. DAIKIN n'est pas un simple assembleur comme la majorité de ses concurrents. Il conçoit et fabrique tous les équipements intégrés dans ses systèmes : fluide réfrigérant, compresseur, cartes électroniques sur le segment de la climatisation...

Au commencement de son activité, le groupe DAIKIN s'était spécialisé dans la production et la commercialisation de solutions de réfrigération à destination du monde industriel.

Depuis, le groupe DAIKIN a relevé de nombreux challenges, avec le développement d'une offre plus large et toujours très innovante pour se lancer à la conquête de nouveaux marchés.



Ancienne usine Imamiya



1934 - premier prototype de réfrigérateur



Ancien showroom Daikin

#### > Des innovations reprises par tous

La Recherche & Développement a toujours fait partie intégrante de la culture d'entreprise et de la philosophie du Groupe. De cette culture, le groupe DAIKIN a bâti son existence même et s'est forgé une image de précurseur sur l'ensemble de ses marchés cibles.

DAIKIN est l'inventeur des technologies majeures de ces 30 dernières décennies : le groupe est à l'origine de l'introduction du principe Volume de Réfrigérant Variable (VRV) en Europe. Un système qui a véritablement transformé la notion d'équipement et de confort des bureaux, commerces, hôtels,... et qui aujourd'hui figure au catalogue de tous les fabricants du marché de la climatisation et du chauffage sous la dénomination « DRV ».

DAIKIN est aussi le premier à avoir introduit la réversibilité des systèmes (mode chaud et mode rafraîchissement) et la technologie INVERTER\*, une révolution en matière d'économies d'énergie et de confort. Une technologie qui, dès qu'elle est tombée dans le domaine public, a été reprise par tous les acteurs du marché.



Tout en poursuivant son activité de production de solutions sur les marchés de l'industrie et du tertiaire, DAIKIN s'est attaqué au marché du résidentiel.

C'est en 1958 que le groupe DAIKIN lance sa première solution de climatisation à destination du particulier. Et c'est en 2005, que DAIKIN annonce son arrivée sur le marché du chauffage avec la commercialisation de sa première pompe à chaleur air/eau couplée à un module de production d'eau chaude sanitaire, sous le nom de gamme « Daikin Altherma ». Une gamme qui s'est particulièrement enrichie depuis.

Plus récemment, afin d'anticiper la réglementation européenne visant à interdire les fluides réfrigérants dont le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) est supérieur à 700, DAIKIN a introduit un tout nouveau fluide, le R-32. Ce fluide affiche un impact nul sur la couche d'ozone et autorise des économies d'énergie supérieures à celles permises avec des fluides déjà utilisés sur le marché, tels que le R-410 A.

## > Attaquer de nouveaux marchés par la croissance externe

En parallèle de sa remarquable stratégie en matière de Recherche & Développement, DAIKIN poursuit une politique de croissance externe notable. Elle constitue d'ailleurs, ces dernières années, l'un des principaux moteurs de son développement international pour s'attaquer à des marchés porteurs comme les Etats-Unis.

En effet, le portefeuille de l'entreprise s'est fortement développé au cours de ces dernières années grâce à d'importantes acquisitions stratégiques telles que le rachat en 2006 du groupe OYL Industries (marques McQuay International, AAF International et J&E Hall), du fabricant allemand Rotex en 2008 (solutions de chauffage), du fabricant turc Airfel en 2011 (systèmes de chauffage et de climatisation) et plus récemment du groupe américain Goodman en 2012 (solutions de CVC dédiées au marché résidentiel et tertiaire nord-américain).



## 2. Acteur européen omniprésent depuis 40 ans

En raison d'habitudes de consommation très hétérogènes, les solutions de génie climatique diffèrent énormément d'un continent à l'autre.

Pour cette raison, Daikin Industries Ltd a pris la décision en 1973 d'une implantation européenne : Daikin Europe NV, basé à Ostende (Belgique).

Depuis plus de 30 ans, Daikin Europe NV a su développer une grande expertise dans la conception de produits sur la base de la technologie japonaise pour satisfaire les besoins spécifiques de l'ensemble des différents pays européens.



L'exemple de la pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma en est une preuve significative.

Avec un volume de vente total en Europe qui atteint 1,875 milliards d'euros sur le dernier exercice fiscal, DAIKIN occupe la première place du marché européen des pompes à chaleur et de la climatisation.

Acteur significatif en Europe, DAIKIN a fait le choix d'installer sur le vieux continent plusieurs usines. Elles sont au nombre de 10 (Belgique, Italie, Allemagne, Angleterre, République Tchèque, Turquie, France) dont 2 usines de production de réfrigérant, une étant basée en région lyonnaise. Près de 90 % des solutions vendues en Europe sont fabriquées dans ces usines.

Ces différentes usines bénéficient régulièrement de nouveaux investissements engagés par le groupe pour l'amélioration et l'ouverture de nouvelles lignes de production. C'est notamment le cas actuellement sur l'usine de Pilsen en République Tchèque, où une ligne de production a été créée pour la fabrication de la pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma.

En 2014, DAIKIN Europe a consacré 22.2 millions d'euros d'investissements industriels pour ses usines d'Ostende (Belgique) et de République Tchèque.

En 2015, DAIKIN a planifié une augmentation de 5% de ce budget, passant à 23.4 millions d'euros d'investissements (hors investissement centre R&D de Daikin Europe).

DAIKIN Europe a également investi 13 millions d'euros dans la création d'un nouveau centre de Recherche & Développement afin d'autoriser une plus large autonomie dans la conception de solutions capables de répondre précisément aux attentes des Européens.

DAIKIN Europe demeure un important créateur d'emplois sur le continent, avec un effectif total de 5517 collaborateurs réparti sur 16 filiales. 1 collaborateur sur 10 du groupe DAIKIN Industries Ltd est européen.



### 3. DAIKIN France, première filiale de DAIKIN Europe



DAIKIN, dont le siège social est basé à Nanterre (92), est arrivé sur le marché français en 1989.

Sur le marché français, DAIKIN a très largement participé à la démocratisation de la climatisation qui est passée en moins de 10 ans d'équipement de luxe à celui de confort.

En France, DAIKIN est également leader sur le marché du tertiaire pour l'équipement de solutions de génie climatique.

DAIKIN France couvre l'ensemble du territoire français avec l'implantation de 13 agences commerciales, de 4 antennes locales et d'une importante plateforme technique et logistique.

La filiale a réalisé sur l'année fiscale mars 2014/mars 2015 un chiffre d'affaires de près de 290 millions d'euros brut et compte un effectif de 380 collaborateurs en France. DAIKIN France est la première filiale européenne en termes de chiffre d'affaires.

#### > Malgré la morosité du marché français en 2014, DAIKIN poursuit ses investissements pour tracer la voie du futur

Après la canicule de 2003, le marché français de la climatisation a connu une très forte croissance, du jamais vu en France. Mais en 2005 ce même marché a connu un brusque recul des ventes de l'ordre de -25%.

A partir de 2008, le marché de la pompe à chaleur air/eau a enregistré une importante augmentation, favorisée par un crédit d'impôt très intéressant. Cette croissance s'est poursuivie jusqu'en 2011, année durant laquelle un premier tassement des ventes a été mesuré.

Entre 2013 et 2014, le marché du confort climatique a été particulièrement chahuté. DAIKIN France conserve sa position de N°1 sur le marché de la pompe à chaleur avec plus d'un million de solutions vendues depuis 2001.

Si les ventes de solutions air/air pour le tertiaire et le résidentiel ont connu un nouveau déclin entre 2013 et 2014 après une croissance importante entre 2012 et 2013, le marché des pompes à chaleur air/eau a connu une hausse exponentielle de +29 %. Cette augmentation significative n'a pas permis de regagner le niveau de 2008.

Plusieurs composants économiques, industriels et sociétaux expliquent ces différentes évolutions :

- > La **conjuncture économique difficile** a eu raison de la baisse des investissements des Français au cours de cette précédente année. Avec la mise en place du bouquet de travaux énergétiques ouvrant droit à un crédit d'impôt l'année passée, les professionnels espéraient une nette reprise des investissements dans le cadre de projets de rénovation de l'ancien.  
Or, ces attentes ont été déçues malgré l'énorme potentiel de ce marché. Besoin de se constituer une épargne de sûreté, difficultés financières, reports d'investissements, .... Les raisons expliquant la frilosité des Français sont légion.
- > Le marché a commencé à muter vers une **banalisation de la demande liée au facteur prix**, comme en Italie et en Espagne. Les **solutions d'entrée de gamme** ont connu une nette augmentation de leurs ventes au détriment des offres haut de gamme, marché sur lequel DAIKIN se positionne.  
Aujourd'hui, DAIKIN propose aussi des systèmes d'entrée de gamme, tout en maintenant son niveau d'exigence en matière de fiabilité technique, pour répondre à cette demande émergente.
- > La **baisse du prix des énergies fossiles comme le gaz et le fioul** ont favorisé le renouvellement de ces sources d'énergie par les ménages français. En effet, depuis juin 2014, le baril de pétrole a perdu entre 40 % et 50 % de sa valeur. La France, gros importateur de pétrole au même titre que ses homologues européens, a largement fait profiter son économie de cette baisse. Cette aubaine économique a, de fait, repoussé les projets de remplacement à des moments plus opportuns, lorsque les prix de ces énergies auront à nouveau augmenté. Si elle est signe de réduction énergétique pour les Français, elle ne va définitivement pas dans le sens de la prévision d'appauvrissement des énergies fossiles, ni de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

- › Il a aussi pendant un temps demeuré **un flou dans la compréhension du contenu des aides financières** gouvernementales par les professionnels à destination des particuliers qui souhaitent s'équiper en solutions éco-énergétiques.
- › Avec le durcissement de la réglementation et l'obligation des fabricants de s'y conformer, les différences entre technologies sont moins significatives qu'auparavant. DAIKIN doit poursuivre son développement sur un **marché particulièrement concurrentiel**.
- › La construction neuve a subi la chute la plus importante des investissements en 2014. En 2014, la profession a dénombré 297.500 mises en chantier, soit une baisse de 10.3% par rapport à 2013. Le logement individuel subit la plus forte chute, -19.1 %, comparé à la situation du logement collectif qui présente un recul de 6 %. Malgré cela, **la pompe à chaleur s'est imposée comme la solution idoine auprès des acteurs de la construction**. Cette technologie a obtenu une réelle adhésion des professionnels grâce à ses performances inscrites dans la RT 2012 et au retrait du chauffage électrique dans cette réglementation. Une évolution des habitudes dans le résidentiel neuf qui explique, en bonne partie, l'augmentation de 29% du marché de la pompe à chaleur air/eau.

Source : <http://batidoc.com/actualite/construction-de-logements-seulement-297-500-mises-en-chantier-en-2014> 1853

Malgré la morosité et la complexité de ce secteur, le marché français de la pompe à chaleur présente des opportunités d'affaires exceptionnelles. DAIKIN les a identifiées et se donne tous les moyens pour investir sur ces nouveaux créneaux porteurs afin de les saisir le moment venu.

## › Une actualité institutionnelle et produits abondante

### *Un nouveau Président aux commandes de DAIKIN France*



L'année 2014 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau Président au siège de Daikin France, M. Hiroshi Yogo. Arrivé début 2014 pour remplacer son prédécesseur M. Kazuhidé Horimoto parti rejoindre la maison mère à Osaka, Hiroshi Yogo était préalablement le vice-président des ventes de Daikin Europe, basé à Ostende (Belgique).

Sa précédente expérience, débutée en 1999, lui confère une parfaite connaissance des attentes du marché européen en matière de solutions de confort climatique.

### *L'intégration des équipes Rotex dans l'effectif de Daikin France*

En octobre 2014, 6 ans après l'acquisition du groupe allemand ROTEX spécialisé dans la production et la distribution d'équipements de chauffage, DAIKIN France a définitivement intégré dans ses effectifs les membres de ROTEX France, principalement basés en Alsace. La majorité d'entre eux ont confirmé leur souhait de rejoindre DAIKIN France puisque sur 20 collaborateurs, seuls 3 ont décliné. La direction des Ressources Humaines de DAIKIN France leur a octroyé une indemnité complémentaire en sus de l'indemnité légale.

Dans le cadre de la structure de DAIKIN France, l'objectif de ce rapprochement était triple :

- › **Accélérer le développement** du Groupe DAIKIN sur le marché français du chauffage,
- › **Tirer parti du savoir-faire et de l'expertise technique** des équipes de ROTEX en matière de solutions de chauffage performantes.

Cette intégration a notamment permis de renforcer la force de vente intervenant auprès de la distribution, avec 7 collaborateurs de plus dans l'équipe déjà existante.



## Des innovations uniques

Entre fin 2013 et fin 2014, DAIKIN a poursuivi sa politique d'innovations avec la commercialisation de toutes nouvelles technologies, encore jamais lancées sur le marché.

### Pompe à chaleur air/air Daikin Emura



La gamme de pompes à chaleur air/air réversibles DAIKIN Emura est l'aboutissement de nombreuses années d'innovations produits dans le domaine du design technologique. Cette solution a redéfini la notion même de la pompe à chaleur réversible pour la transposer dans l'univers de l'esthétisme.

Son design, de signature européenne, a remporté le **prix international de design Red Dot** dans la catégorie « système de climatisation ».

A l'occasion des **Trophées de la Maison 2014-2015**, l'unité murale design DAIKIN Emura a également été mise à l'honneur.

Plus récemment, en février 2015, l'unité Daikin Emura a obtenu le prestigieux **prix de design IF**.

Daikin Emura affiche des performances remarquables avec une valeur **SEER\*\* classée A+++**, parmi les plus élevées du marché.

Une première pour une solution résidentielle DAIKIN, Daikin Emura est équipée d'un **dispositif WiFi de type « Plug and Play »** et dotée d'une interface intuitive pour assurer une plus grande facilité d'utilisation de l'unité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'habitat.

Daikin Emura peut être commandée à distance via une application téléchargeable pour plates-formes Apple et Android.

### Pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma Hybride

Fin 2013, DAIKIN a lancé sa toute première pompe à chaleur hybride nommée Daikin Altherma, pour s'attaquer à un nouveau marché, celui de la rénovation d'habitations utilisant des énergies fossiles.

Ses performances lui permettent également de répondre aux besoins du marché du neuf puisqu'elles s'inscrivent dans les critères de sélection de solutions éco-énergétiques de la RT 2012.

On la nomme hybride car cette nouvelle solution associe efficacement deux technologies bien distinctes que sont la Pompe à chaleur air/eau thermodynamique et la Chaudière gaz à condensation.

Deux sources d'énergie bien différentes pour fournir le chauffage, au service d'un plus grand confort mais surtout d'importantes économies d'énergie. La production d'eau chaude sanitaire est fournie de façon instantanée par la chaudière.

DAIKIN propose 3 modes de fonctionnement distincts, que sont :

#### 1 / Fonctionnement à 100 % de la pompe à chaleur

##### 2/ Mode Mixte :

Lorsque la température extérieure commence à baisser, il est possible que la PAC n'ait plus assez de capacité pour répondre à l'ensemble des besoins thermiques.

Dans ce cas, la chaudière gaz va venir apporter ce complément de puissance. La régulation va décider de manière automatique la quantité à apporter par l'une et l'autre des technologies pour optimiser les consommations d'énergie.

#### 3/ Fonctionnement à 100 % de la chaudière

La pompe à chaleur Daikin Altherma hybride dispose du « **Daikin Flow Control** » qui n'existe sur aucun autre système hybride. Grâce à cette fonction, il est possible, en diminuant le débit, d'augmenter le Delta T, et donc de disposer d'un retour chauffage le plus froid possible permettant de préchauffer l'eau grâce à la pompe à chaleur. L'objectif : optimiser l'utilisation de la pompe à chaleur pour réduire la facture énergétique.

En mode chauffage, afin de déterminer la source d'énergie optimale, la régulation intelligente de la pompe à chaleur hybride de DAIKIN est capable de déterminer automatiquement celle vers laquelle basculer pour fonctionner, en fonction de deux critères : économique ou écologique.



## VRV de 4<sup>ème</sup> génération à récupération d'énergie

C'est en septembre 2014 que DAIKIN Europe a décidé de frapper un grand coup avec la commercialisation de sa toute nouvelle technologie **VRV IV à récupération d'énergie**.

Cette solution unique, par les nombreuses fonctions qu'elle offre, répond à une demande croissante des exploitants d'immeubles de bureaux, d'hôtels, de commerces,... de disposer d'une solution globale, compatible aux exigences de la RT 2012 et capable de produire des économies d'énergie substantielles.

En plus de fournir chauffage et rafraîchissement simultanément, cette nouvelle génération de VRV à récupération d'énergie est enrichie de nouvelles fonctions :

- › **Gestion de l'air neuf** grâce à un kit de raccordement à des Centrales de Traitement d'Air (CTA)
- › **Production d'eau chaude sanitaire** haute température

Sans oublier les précédents équipements alloués initialement au VRV III à récupération d'énergie, également proposés avec le VRV IV à récupération d'énergie, qui sont :

- › Raccordement à des rideaux d'air chaud
- › Raccordement à des unités intérieures résidentielles
- › Connexion à un module d'eau basse température

Lorsque le système fonctionne en mode mixte, production de chauffage et de rafraîchissement simultanée, le mode récupération d'énergie est 15% plus efficace que la précédente génération de VRV à récupération d'énergie, jusqu'à atteindre un COP de l'ordre de 10 ! Du jamais vu sur le marché de la détente directe. Au même titre que **l'efficacité saisonnière qui est améliorée de 28%** grâce à la technologie VRT (Température de réfrigérant variable).



## Ururu Sarara Première pompe à chaleur air/air équipée du fluide réfrigérant R-32

DAIKIN a toujours considéré que l'innovation devait aller de pair avec une politique environnementale ambitieuse, en concevant des solutions toujours plus économes et avec un impact limité sur l'environnement.

La gamme Ururu Sarara en est une parfaite démonstration puisqu'il s'agit de la **toute première pompe à chaleur au monde à fonctionner avec le fluide R-32**, conçu par DAIKIN.

La solution Ururu Sarara affiche le **label énergétique maximal de A+++** grâce à des performances saisonnières inédites sur ce type de solutions : **9.54 de SEER\*\*** (performance en mode froid) et **5.9 de SCOP\*\*\*** (performance en mode chaud).

Les 4 modèles de la gamme Ururu Sarara au R-32, de taille 4 kW, 5.6 kW, 6.3 kW et 7.1 kW destinés au marché du résidentiel ont obtenu le Grand Prix FY 2012 décerné par le Centre des Economies d'Énergie japonais pour ses performances énergétiques exceptionnelles.



## B. Les atouts DAIKIN pour devenir le N°1 sur tous ses marchés

### 1. Des perspectives encourageantes qui visent à favoriser l'émergence des solutions fonctionnant aux énergies renouvelables

L'Union Européenne et le gouvernement français en appellent au comportement vertueux des populations pour réduire leur impact sur l'environnement.

Pour les encourager à investir dans des solutions éco-énergétiques, plusieurs textes de loi ont été adoptés.

Sur le plan européen, l'UE s'est fixée d'ambitieux objectifs formalisés dans un plan d'actions baptisé « Stratégie 2020 ». Par ce plan, l'Europe aspire à recréer, d'ici 2020, une économie à la fois positive, pérenne et écologique, s'appuyant sur des facteurs de progrès incontournables tels que l'emploi, la recherche, l'environnement... Sur le volet environnemental justement, l'UE a établi trois principaux objectifs qui sont :

- › baisse de la consommation d'énergie de 20%,
- › baisse des émissions de CO<sub>2</sub> de 20%,
- › utilisation de 20% d'énergies renouvelables.

Depuis le lancement du plan « Stratégie 2020 », l'Europe et la France ont adopté quantité de directives, règlements pour atteindre les objectifs fixés : F-Gas, interdiction du R-22, Eco-conception,... obligeant les professionnels du génie climatique, fabricants comme installateurs, à une plus grande vigilance dans la conception des solutions, dans la composition et la manipulation des fluides, dans la réalisation optimale d'une installation,... De surcroît, les fabricants doivent désormais inscrire les performances de leurs solutions dans des critères d'exigence de labels/certifications (BBC, Breeam, HQE, PassivHaus,...) et de réglementations thermiques (RT 2012), sous peine de ne pouvoir exister.

Début mars, le projet de loi français sur la transition énergétique pour la croissance verte a été défini. Il marque une nouvelle étape importante dans la course entreprise par la France depuis le Grenelle de l'Environnement pour lutter contre le changement climatique. Plusieurs plans d'actions vont peu à peu découler de ce projet de loi visant à saisir de nouvelles opportunités, à faciliter l'accès à des solutions éco-énergétiques,...

L'offre de pompes à chaleur, chaudières, systèmes de production d'ECS et panneaux solaires de Daikin est particulièrement adaptée pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

DAIKIN a toujours considéré le durcissement de la réglementation comme une réelle opportunité. Elle va dans le sens de la professionnalisation du marché du génie climatique, dont l'image a pâti d'excès de pratiques douteuses et de démarchages agressifs post-canicule. Et surtout de la généralisation de solutions à énergies renouvelables fiables et très performantes. Ces équipements autoriseront la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la limitation de l'appauvrissement des énergies fossiles et la réalisation d'économies importantes pour le particulier.

### 2. Les avantages concurrentiels de DAIKIN qui lui confèrent une longueur d'avance sur ses concurrents

Pour parvenir à gagner la première marche des fabricants de solutions de chauffage en France, DAIKIN peut s'appuyer sur de sérieux atouts concurrentiels.

#### › DAIKIN fabricant de fluides frigorigènes

DAIKIN est l'unique acteur de son marché à produire l'ensemble de ses composants. Il reste donc seul maître de l'efficacité de ses équipements afin d'agir directement dessus pour améliorer encore davantage les performances énergétiques de ses solutions.

Un modèle industriel qui le conduit d'ailleurs à anticiper les réglementations. C'est notamment le cas concernant le règlement européen F-Gas.

En vigueur depuis juillet 2006, il impose à l'ensemble des pays membres de l'UE un certain nombre d'exigences en matière de contenance, de contrôle d'étanchéité, de récupération, de formation des professionnels, de certification, ... autour de l'usage de gaz fluorés.

Aujourd'hui, l'Europe affiche clairement l'objectif de tendre vers des réfrigérants plus respectueux de l'environnement en supprimant à terme, en plus du R-22, d'autres fluides très courants tels que le R-407C, le R-134A et le R-410 A.

Si les discussions autour de cette évolution de la F-Gas n'ont pas encore abouti à un programme précis de retrait des fluides actuels au sein de la Commission Européenne, le groupe DAIKIN a pris les devants en annonçant la commercialisation, à l'automne 2013, du premier climatiseur réversible au monde équipé du tout nouveau fluide R-32, l'Ururu Sarara, dont l'impact sur le réchauffement climatique est inférieur par rapport à celui du R 410A.

DAIKIN est l'initiateur de la composition du R-32. Son potentiel de réchauffement planétaire (PRP) mesuré à 675, affiche un gain de 68 % par rapport au PRP du R-410 A qui atteint 2088.

En 2015, DAIKIN commercialisera de nouvelles pompes à chaleur air/air fonctionnant au R-32 en France, déjà proposées avec le fluide R-410A : l'unité Daikin Emura et l'unité Eco-Performance (FTXS)

#### **Dernière info : DAIKIN rachète l'activité « Réfrigérants et Gaz propulseurs » de Solvay**



Le Groupe DAIKIN est l'unique fabricant de solutions de génie climatique à produire ses propres fluides frigorigènes, composant essentiel au fonctionnement des pompes chaleur.

Afin d'intensifier sa politique d'innovation pour concevoir et commercialiser des fluides dont l'impact sur l'environnement est le plus limité, le Groupe DAIKIN s'est récemment porté acquéreur de l'activité « Réfrigérants et Gaz Propulseurs » du groupe Solvay basée à Francfort.

#### **> Une offre multi-énergie considérablement élargie :**

Depuis que DAIKIN s'est activement lancé sur le marché du chauffage en 2005, son catalogue s'est enrichi avec son offre de pompes à chaleur air/eau Daikin Altherma. Initialement proposée en basse température, elle a par la suite été complétée d'une solution haute température, puis par une pompe à chaleur hybride.

Avant la commercialisation de la pompe à chaleur Daikin Altherma Hybride, DAIKIN était resté ancré sur la technologie thermodynamique. Depuis 2013, DAIKIN a opéré un nouveau virage en associant à la thermodynamique la technologie de la condensation gaz.

DAIKIN étoffe encore largement son catalogue en intégrant les solutions ROTEX basées sur la technologie de la combustion et du stockage d'énergie, ... et ce pour proposer des offres complémentaires pouvant être facilement associées (solaire / gaz / récupération d'eau, ...).

ROTEX s'est fait connaître en tant que véritable leader technologique dans le domaine des solutions de chauffage hybrides associant des chaudières fioul/gaz à condensation à des panneaux solaires, entre autres équipements de ballons d'eau chaude et de système de chauffage par le sol.

#### **Un nouveau ballon thermodynamique en 2015 !**

DAIKIN lance un nouveau ballon thermodynamique qui sera commercialisé à partir de septembre 2015.

Ce nouveau ballon thermodynamique sera produit dans l'usine ROTEX basée en Allemagne.

## > Pour chaque segment de marché, sa solution DAIKIN

Le besoin d'énergie et de confort thermique diffère complètement en fonction des marchés et des secteurs d'activité : équipement dans le tertiaire / l'industriel / l'hôtellerie / la maison individuelle / le logement collectif / le neuf / la rénovation,...

Chauffage, rafraîchissement, traitement de l'air, eau chaude sanitaire (ECS), réfrigération, récupération d'énergie,... les besoins sont disparates mais peuvent aussi s'avérer multiples.

DAIKIN propose des technologies ciblées pour chacun de ces segments.

**Pour le résidentiel neuf :** la gamme de pompes à chaleur air/eau Daikin Altherma basse température – l'offre de pompes à chaleur air /air – la solution Daikin Altherma Hybride – des ballons thermodynamiques – des chauffe-eau solaires,....



**Pour le résidentiel en rénovation :** la gamme de pompes à chaleur air/eau Daikin Altherma Haute Température et Daikin Altherma Hybride, des pompes à chaleur air/air, solutions d'eau chaude sanitaires, chaudières de marque Rotex, solutions solaires,...



**Pour le tertiaire** (commerces / bureaux / musées / hôtels / écoles,...) : des gammes de solutions VRV réversibles ou à récupération d'énergie, des groupes Sky Air, des solutions de réfrigération, des solutions pour la production d'eau chaude sanitaire, des groupes d'eau glacée, des pompes à chaleur air/eau, des centrales de traitement d'air, des solutions de réfrigération....



**Pour l'industrie :** des solutions de réfrigération, des groupes d'eau glacée, des pompes à chaleur air/eau, des centrales de traitement d'air,....

L'ensemble de ces solutions peuvent être connectées à des systèmes de contrôle également proposés par DAIKIN, autorisant des contrôles à distance, des préventions de pannes, la réalisation de bilans de consommation,...

### NÉGOCE

Avec l'intégration des nouveaux collaborateurs de ROTEX France, DAIKIN a intensifié sa force de vente dédiée au réseau des grossistes. Celle-ci s'est ainsi récemment enrichie de 7 collaborateurs de Rotex France.

Le groupe a renforcé sa stratégie axée sur le résidentiel : en plus de la poursuite de la collaboration avec ses clients installateurs historiques, DAIKIN accentue et renforce sa politique commerciale avec la distribution. Par exemple, l'intégralité de l'offre combustion de DAIKIN France sera commercialisée par la distribution.

DAIKIN a également déployée des stands produits au sein de près de 300 espaces d'accueils de distributeurs afin de mieux valoriser les solutions Daikin.

## > Une panoplie de services dédiés

L'arrivée de solutions fonctionnant sur le principe de la complémentarité d'énergie, telle que l'hybridation, a transformé le métier de l'installateur frigoriste et celui du chauffagiste, laissant apparaître des compétences communes. Une tendance qui deviendra de plus en plus prégnante dans les années à venir avec l'émergence annoncée de ce type de systèmes.

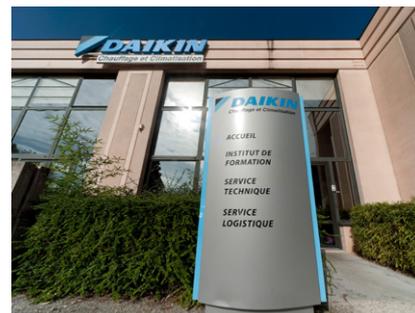
DAIKIN accompagne ses clients installateurs vers cette nécessaire mutation en leur apportant un soutien indéfectible. L'objectif est de travailler main dans la main avec les installateurs, de connaître leurs attentes et de leur apporter les services et outils les plus adéquats pour leur permettre demain d'être encore plus réactifs et de leur faire gagner encore plus d'affaires.

Ce soutien se caractérise notamment par la proposition de **programmes de formations** qualifiantes et certifiantes, de décriptages réguliers sur l'évolution de la réglementation, d'outils commerciaux,...

Ces formations allient à la fois théorie et pratique afin de concourir à la professionnalisation du secteur. En valorisant les qualifications techniques des installateurs et chauffagistes, DAIKIN entend former de véritables experts, capables de garantir le fonctionnement optimal des solutions de chauffage et de climatisation auprès de futurs utilisateurs, et en conformité avec la réglementation européenne.

Depuis l'ouverture de son premier centre de formation à Bron (banlieue lyonnaise) en 2007, DAIKIN a poursuivi ses investissements dans ce domaine afin d'enrichir les qualifications techniques de ses clients et de garantir aux futurs usagers des installations de qualité et pérennes. DAIKIN a depuis renforcé son maillage géographique sur le territoire hexagonal :

- > En 2009, DAIKIN devient **Organisme Evalueur**, permettant au groupe de délivrer des attestations d'aptitudes à la manipulation des fluides frigorigènes (F-Gas).
- > En 2011, l'institut de formation Daikin à Bron obtient **son conventionnement EFFIQUAPAC par Qualit'ENR**, lui permettant de proposer des formations QualiPAC.
- > Entre 2012 et 2014, **ouverture de trois nouveaux centres** de formation en France pour offrir plus de proximité à ses clients, à Bordeaux, Nanterre et Aix-en-Provence.
- > En juin 2015, DAIKIN **ouvrira un nouveau centre de formation à Nantes**, qui accueillera une plateforme complète sur la pompe à chaleur air/eau et les solutions de combustion...



**Hot line améliorée** – auparavant, DAIKIN France disposait d'une unique hot-line. Cette année, DAIKIN France a organisé des pôles dédiés en fonction des secteurs d'activité avec des collaborateurs formés par métiers. En parallèle, DAIKIN a créé un système de tickets destiné à tracer l'historique de la demande pour renforcer le suivi qualité et faciliter le traitement des demandes des professionnels en cas de nouvel appel pour le même chantier.

DAIKIN a regroupé au sein d'un réseau, baptisé **R2S**, un ensemble de sous-traitants agissant en qualité de stations techniques pour le compte du groupe.

La création de ce nouveau réseau vise à offrir aux clients DAIKIN une plus grande réactivité dans l'organisation de **l'intervention d'un technicien sur le terrain** pour la mise en service des systèmes installés ou le dépannage.

A ce jour, le réseau regroupe environ 200 stations techniques à travers la France.

Le réseau est destinataire d'une mutualisation d'outils proposés par Daikin afin de faciliter leurs démarches.

## C. La vision de DAIKIN sur l'évolution du marché et des besoins

Au-delà de l'évolution de la réglementation qui bouscule les habitudes des fabricants, des installateurs/chauffagistes et de l'utilisateur final, il est important pour DAIKIN de se projeter sur les futures opportunités de son marché, celles qui influenceront sur l'avenir de la profession.

### > Le marché de la rénovation : un gisement d'affaires

Si les prévisions d'augmentation du prix du pétrole en 2015 restent encore incertaines, la baisse du prix du baril ne perdurera pas. Les ménages français ne peuvent donc pas compter sur la stabilité du prix du fioul au cours de l'année.

Le gouvernement français a souhaité donner des signes favorables pour dynamiser la transition énergétique dans le secteur de la rénovation. Il s'agit d'un chantier gigantesque offrant aux fabricants de solutions éco-énergétiques (pompes à chaleur, chaudières à condensation,...) un vivier important de clients potentiels. Pour preuve, le nombre de maisons encore équipées de chaudières fioul en France qui s'élève à 3.1 millions.

Un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), en vigueur depuis le 01<sup>er</sup> septembre 2014 et applicable jusqu'au 31 décembre 2015, a été mis en place par le gouvernement français. Il vise justement à inciter les ménages à s'équiper en solutions fonctionnant aux énergies renouvelables.

Les foyers désireux de s'équiper en chaudières à condensation, en pompes à chaleur, en solutions fournissant de l'eau chaude sanitaire via l'énergie solaire ou la pompe à chaleur,... sont éligibles au CITE. Deux conditions sont à respecter ; les performances affichées de ces systèmes doivent s'inscrire dans les critères d'éligibilité du CITE et les travaux doivent être obligatoirement réalisés par un professionnel RGE (reconnu garant de l'environnement). Ce crédit d'impôt prend en compte 30 % du montant TTC des sommes versées par les ménages pour l'acquisition de ces matériels.

Les solutions de pompes à chaleur air/eau Daikin Altherma comptent parmi les plus performantes et les plus fiables du marché. Récemment, la PAC Daikin Altherma Haute Température a reçu la certification NF PAC. Déjà détentrice de l'Eco-label européen attestant de ses performances environnementales, techniques et de sa durabilité, la certification NF PAC confirme la qualité et l'efficacité de cette solution conçue par Daikin pour le marché de la rénovation.

Si les habitudes des Français ancrés dans les technologies de chauffage traditionnel tardent à évoluer, les pompes à chaleur trouveront naturellement leur place dans la rénovation : elles permettent de proposer à la fois la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire mais en offrant des économies substantielles par rapport aux systèmes traditionnels.

En parallèle, l'interdiction d'emploi du fluide R-22 dans les solutions de climatisation en vigueur depuis le 01<sup>er</sup> janvier 2015, ouvre un nouveau marché de remplacement pour les professionnels du génie climatique.

A ce jour, le fluide R-22 équipe encore de nombreuses solutions de pompes à chaleur air/air en résidentiel et dans le tertiaire.

Si l'utilisation de ces solutions fonctionnant au R-22 reste autorisée jusqu'à leur fin de vie, il s'avère désormais inenvisageable de pouvoir recharger ce fluide sur celles-ci.

La seule possibilité pour l'utilisateur restera alors le remplacement intégral de son système de chauffage et/ou de rafraîchissement.

DAIKIN avait bien anticipé cette réglementation européenne en lançant pour le tertiaire une solution dédiée, le VRV-Q, capable de se connecter au réseau de tuyauterie existant y compris pour le remplacement de DRV concurrents.

Il est aussi possible pour le particulier de connecter sur son ancien réseau au R-22 existant de nouvelles solutions résidentielles DAIKIN fonctionnant avec du fluide R-410 A ou du R-32, réduisant de fait fortement de coût d'installation pour l'utilisateur final.

## › Anticiper les nouveaux besoins des utilisateurs sur leur mode de consommation.

L'émergence des smartphones, tablettes et autres outils connectés, génèrent de nouveaux comportements de la part des utilisateurs. La tendance est au pilotage, à la maîtrise de ses consommations, à l'optimisation de son confort et au contrôle de ses appareils domestiques à partir d'applications on-line.

L'univers des objets connectés constitue une composante incontournable du marché du génie climatique et une évolution naturelle des besoins et des attentes des utilisateurs finaux. L'ensemble s'inscrit logiquement dans les perspectives de développement de l'habitat intelligent où une pluralité d'appareils domestiques connectés participe à la réalisation d'importantes économies d'énergie et au confort des occupants.

DAIKIN a amorcé le virage pour investir efficacement ce nouveau terrain technologique, sous plusieurs formes :

- › en développant de nouveaux partenariats avec des spécialistes des objets connectés (Delta Dore),
- › en identifiant des comptabilités de connexion entre ses solutions et des thermostats web (Netatmo, Nest),
- › en équipant ses solutions de dispositifs connectés (ex : dispositif WiFi dans les PAC air/air),
- › en créant de nouvelles applications (Online Controller),
- › en poursuivant ses efforts de Recherche & Développement en la matière. DAIKIN Europe a créé une cellule de recherche dédiée à cette thématique. Basée à Gant (Belgique), elle regroupe une vingtaine d'ingénieurs qui réfléchissent aux nouvelles solutions connectées DAIKIN de demain.

### **Partenaire de l'exposition « Objets, connectez-moi »**

DAIKIN France a signé en février dernier un accord de partenariat avec l'association UNIMEV, regroupant les organisateurs des Foires de France et Place Grand Public, entreprise culturelle et artistique spécialisée dans la production d'événements, autour de l'exposition itinérante consacrée aux objets connectés « Objets, Connectez-moi ».

Cette exposition itinérante, événement unique et ludique au sein des plus grandes foires de France, se déplacera sur les routes de France pendant trois ans.

Pouvoir piloter ses équipements depuis son smartphone ou sa tablette, maîtriser ses consommations d'énergie, gagner du temps,... sont autant d'atouts rendus aujourd'hui possible grâce à l'utilisation d'objets connectés. Les visiteurs vont pouvoir tester, comprendre, par le jeu et la pédagogie, et au moyen d'une scénographie fantastique, des solutions qui vont bousculer leurs habitudes et faciliter leur quotidien.



Prochain rendez-vous de l'exposition « Objets, Connectez-moi » à Nancy pendant la foire organisée du 29 mai au 08 juin 2015.

## > Proposer des offres globales

Le choix d'un équipement de chauffage/rafraîchissement doit nécessairement faire l'objet d'un vrai diagnostic thermique. Il ne suffit pas de connaître les dimensions des pièces à équiper pour identifier le matériel le plus adéquat.

Ce choix est fonction d'un certain nombre de critères que l'installateur se doit de renseigner auprès de ses clients utilisateurs (agir en premier lieu sur une isolation plus performante par exemple).

Le besoin est différent en fonction des marchés : nouvelle installation dans le neuf, dans la rénovation, dans le tertiaire, dans le résidentiel, par secteurs d'activités, pour des travaux de maintenance,...

Il peut-être pluriel en associant des besoins complémentaires tels que la ventilation, l'eau chaude sanitaire, l'énergie solaire, la récupération d'énergie,...

Des fonctions qu'il est primordial pour certains utilisateurs de pouvoir réunir, contrôler in situ et à distance, mesurer quotidiennement,...

DAIKIN propose des solutions « sur-mesure », multi-énergie, capables de répondre à l'ensemble des besoins d'un opérateur/ d'un particulier, et jusqu'au pilotage à distance du fonctionnement de ces solutions.

Leur combinaison apporte de vrais bénéfices à l'utilisateur final (confort, performances énergétiques, coût d'installation et d'exploitation) et aux mainteneurs (facilité d'installation et de maintenance, maîtrise de la technologie Daikin).

## > Faire évoluer les normes dans la bonne voie

DAIKIN, en tant qu'acteur important sur son marché, est légitimement membre de plusieurs associations françaises et européennes. Son objectif est de participer à faire évoluer la réglementation dans le bon sens, en poursuivant un haut degré d'exigence afin de concevoir des solutions toujours plus performantes et d'accompagner les professionnels qui les mettent en œuvre.

**DAIKIN France vient d'entrer au capital d'Ecologic**, société créée en 2005 par une trentaine de fabricants de solutions électriques et électroniques.

La participation de DAIKIN dans l'organisation d'Ecologic vise à marquer la responsabilité du groupe en matière de gestion des **Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE ou D3E)** en France.

## > Concevoir le quartier du futur – Projet Nice Grid

L'activité et la philosophie de DAIKIN poussent naturellement le groupe à s'intéresser à la notion complexe des « smart grids ».

Pour définir ce terme, il est nécessaire de revenir sur des éléments de contexte fondamentaux.

La migration des populations vers les villes s'intensifie chaque année. Elle traduit une tendance déjà bien engagée de désertification des zones rurales au profit des villes qui offrent davantage d'attractivité, de services et un bassin d'emploi non négligeable, en particulier dans cette période de fort chômage.

Or, la concentration d'habitants au sein même des villes soulève de nombreuses difficultés telles que la gestion des ressources en énergie, en eau,...

Ces grandes métropoles mondiales représentent à elles-seules les trois-quarts de la consommation d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>.

Pour endiguer la problématique du changement climatique, il faut donc agir sur les modes de vie urbains, encourager des mutations sociétales en insufflant de nouveaux modèles organisationnels au moyen de technologies futuristes.

Les « smart grids » participent à la conception des nouvelles villes intelligentes, des villes durables qui produiront plus d'énergie qu'elles n'en consomment, où chaque habitant jouera un rôle majeur pour réduire son impact personnel sur l'environnement.

Si ce nouveau modèle reste encore balbutiant encore en France, il fait l'objet de premières expérimentations très remarquées, notamment à Nice.

DAIKIN s'est associé à ERDF, Alstom, SAFT, Armines, RTE, NetSeenergy, Socomec et Wateco au sein d'un consortium européen dans le cadre d'un programme de recherche ambitieux de quartier solaire intelligent.

Il s'agit du premier de ce type à voir le jour. Ce « Programme d'Investissement d'Avenir », il a été créé dans les Alpes-Maritimes en périphérie niçoise.

Baptisé « Nice Grid », ce démonstrateur s'appuie sur le développement de technologies électriques novatrices au service du développement de quartiers intelligents. Ce programme vise à transformer les comportements des habitants pour qu'ils prennent une part active dans la gestion optimale de leurs consommations d'énergie.

Nice Grid repose sur l'emploi de ressources naturelles/renouvelables, le stockage d'énergie, sur le bien-fondé d'une démarche collective, solidaire et réfléchie pour la construction de villes durables.

***Technologie Inverter :***

*Système utilisé dans les appareils de climatisation à détente directe de la deuxième génération, utilisant un compresseur à vitesse variable. La vitesse varie en fonction du point de température souhaitée par l'utilisateur et de la température extérieure. L'appareil fonctionne ainsi de manière optimisée, sans à-coup, limitant aussi l'usure des pièces et surtout la consommation d'énergie au minimum.*

**\*\*SEER = QC/QCE**

QC = puissance annuelle en mode froid exprimée en kWh/an.

QCE = consommation annuelle d'électricité en kWh/an

Coefficient de Performance saisonnier en mode rafraîchissement

**\*\*\*SCOP = QH/QHE**

Coefficient de Performance saisonnier en mode chauffage

QH = puissance annuelle en mode chaud de référence en kWh/an.

QHE = consommation saisonnière d'électricité en kWh/an